



Comité Alès Ville de Volley Ball

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 21 septembre 2018

Les présents 16 personnes : Pascal (St Jean du Gard), Christophe & Jorick (ASCL Christol-Ball), Alain (St Hilaire), Eric (Anduze VB), Marion, Martial, Mickaël, Yohan & Olivier (St Privat), Cyril (St Julien les Rosiers), Claude (Boisset-et-Gaujac), Alain (St Ambroix).

Le bureau : Marine Brun (Secrétaire), Thierry Teissonnière (Trésorier), & Serge Llaneza (Président)

Excusés 5 équipes : EMEA Les Salles du Gardon 1 & 2, EMA 1 & 2, SEP La Grand Combe.

Début de la séance 20h40

Faisant suite à l'ordre du jour :

1) Bilan Sportif 2017/2018 :

Plus de 220 joueurs représentant 19 équipes mixtes ont participé aux 217 rencontres sur 27 journées du Championnat Ales Ville de Volley Ball 2017-2018 et à notre Coupe Jean Claude Rivière du 16 juin 2018.

Le Palmarès :

- Trophée Jean Christophe Gosse du Fairplay : **St Ambroix**
- Trophée des Espoirs : **St Jean du Gard 2**
- Coupe « The Winner » 1° Poule 2 du championnat : **Anduze VB A**
- Coupe « The Best » 1° Poule 3 du championnat : **Anduze VB B**
- Champion Ales Ville 2017-2018 : **St Privat des Vieux 1**
- Coupe « Poupou » 2° du championnat : **St Hilaire de Brethmas**
- Coupe Jean Claude Rivière : **St Privat des Vieux 1**
- Finaliste Coupe Jean Claude Rivière : **ASCL Christol-Ball**

Comme pour les saisons précédentes, l'ensemble des rencontres de notre Championnat se sont déroulées dans de très bonnes conditions :

- Respect du calendrier
- Aucun forfait, avec quelques reports de matchs parfaitement organisés entre les équipes elles-mêmes, malgré un calendrier très chargé.

2) Bilan financier :

Les recettes se montent à 900 € correspondant aux cotisations des 19 équipes (Boisset & Gaujac et Anduze VB sont entrées lors de notre 2° partie du championnat) + intérêts LivA 20,19€ et les dépenses à 466,16 € pour un solde positif de la saison de 454,03 €. Le solde de notre compte bancaire + notre Livret A est de 3220,60 € au 21 septembre 2018.

Ce bilan a été approuvé par l'AG.

3) Démission et renouvellement du bureau :

Le Bureau a présenté sa démission ;

Sans autre candidat volontaire, le Bureau sortant a été réélu à l'unanimité des présents.

Le Bureau du Comité Ales Ville de Volley Ball est donc constitué de :

- Président : Serge LLANEZA
- Trésorière : Thierry TEISSONNIERE
- Secrétaire : Marine BRUN
- Président d'Honneur : Jean Christophe GOSSE
- Membre d'Honneur : Claire RIVIERE

Nous vous remercions de nous avoir renouvelé votre confiance pour cette neuvième saison, mais que cela ne vous empêche pas d'envisager une relève novatrice.

4) Engagement des équipes :

16 équipes se sont engagées pour cette nouvelle saison 2018-2019 :

Les 16 équipes qui joueront les phases 1 et 2 de notre Championnat sont :

Anduze VB, EMA (Ecole des Mines d'Ales) 1 & 2, Les Salles du Gardon 1 & 2, SEP La Grand Combe, St Ambroix, St Christol ASCL, ASCL Christol-Ball, St Hilaire de Brethmas, St Julien les Rosiers, St Jean du Gard, St Privat des Vieux 1,2,3 & 4.

Reste à confirmer **d'ici le 15 décembre 2018** maxi, si les 2 équipes supplémentaires de Boisset Smash et St Hilaire de Brethmas 2 souhaitent s'engager officiellement lors de la phase 2 du championnat en 3 poules.

Déroulement du championnat : (débatu longuement avec les décisions approuvées par un vote à la majorité, sachant que cette formule est expérimentale pour cette saison 2018-2019)

Phase 1 de Qualif : Les 16 équipes sont réparties en 2 Poules de 8 équipes, tirées au sort en séance et constituées chacune sur la base du classement des 3 Poules de la 2^o phase de la précédente saison 2017-2018 avec :

- 3 équipes (du 1^o au 6^o du classement) + 3 équipes (du 7^o au 12^o) + 2 équipes (du 13^o au 16^o)

Ce qui nous donne après tirage au sort les 2 poules suivantes :

Poule 1	Poule 2
St Privat des Vieux 1	Anduze VB
Les Salles du Gardon 1	ASCL Christol_Ball
St Ambroix	St Hilaire de Brethmas
St Julien les Rosiers	EMA 1
SEP La Grand Combe	St Privat des Vieux 3
St Christol ASCL	St Privat des Vieux 2
EMA 2	St Jean du Gard
Les Salles du Gardon 2	St Privat des Vieux 4

Ce sont **7 journées en matchs Aller** qui permettront de définir le classement des 2 poules.

Phase 2 en 3 poules : 3 Poules soit de **6+5+5 équipes** si nous restons sur **16 équipes** ou **6+6+6** si nous avons **18 équipes** (avec les 2 équipes éventuellement rentrantes de Boisset Smash et St Hilaire de Brethmas 2 ou autres, qui intégreront la poule 3).

Ces 3 poules seront constituées sur la base des classements dans chacune des 2 Poules et des résultats de la phase 1 de Qualif. Les rencontres par poule se joueront soit en :

- Matches **Aller et Retour** avec **8 à 10 journées** (selon si nous avons 16 ou 18 équipes)
- Ou
- Matches **Aller-Retour + Belle** avec **12 journées à 15 journées** (selon si nous avons 16 ou 18 équipes)

Donc notre championnat pourrait se jouer sur **15 à 22 journées** du **08 octobre 2018** à maxi **le 15 juin 2019** selon la formule que nous choisirons.,

Il a été décidé en séance qu'un vote, avec une voix exprimée par équipe engagée, sera organisé par email fin décembre - début janvier 2019, lorsque nous aurons les engagements définitifs des 2 équipes de Boisset Smash et St Hilaire de Brethmas 2. Ce vote décidera du choix de l'une des 2 formules ci-dessus pour les matchs de chacune des 3 poules.

Entre temps il est très important que chaque équipe en discute avec ses propres joueurs.

Bien sûr les 2 règles qui ont été implémentées à notre règlement Ales Ville la saison dernière (disponible sur notre website) sont toujours applicables :

- **Maxi 2 demandes de report de matchs par équipe** sur l'ensemble de toutes les journées du championnat, sinon l'équipe au-delà de ses 2 demandes de reports sera considérée **Forfait** (comptabilisé match perdu sans les annotations de sets et pts par set)
- **2 dates butoirs** seront définies sur les calendriers, à la fin de la Phase 1 de Qualif et à la fin de la Phase 2 en 3 poules. Si certains matchs ne sont pas joués à ces 2 dates ils seront considérés comme **Nul** pour les 2 équipes (comptabilisé 0 pt pour chaque équipe sans les annotations de sets et pts par set)

Finalement, ce sont **les résultats des matchs de la Phase 2 en 3 poules** qui permettront d'établir **le classement de notre Championnat Ales Ville 2018-2019**.

Le calendrier complet des matchs de la 1° phase de Qualif sera envoyé aux responsables et disponible sur notre website le weekend du 29 au 30 septembre 2018.

Néanmoins nous avons tiré au sort en séance la première journée avec les 8 rencontres suivantes :

1eme journée						
	St Julien les Rosiers	EMA 2	mercredi	10 octobre	19h30	St Julien les Rosiers
	St Ambroix	St Christol ASCL	lundi	08 octobre	20h30	St Ambroix
	St Privat des Vieux 1	Les Salles du Gardon 2	lundi	08 octobre	21h00	St Privat des Vieux
	Les Salles du Gardon 1	SEP La Grand Combe	mardi	09 octobre	20h00	La Grand Combe
	St Hilaire de Brethmas	ASCL Christol-Ball	jeudi	11 octobre	20h00	St Hilaire de Brethmas
	EMA 1	Anduze VB	mercredi	10 octobre	20h00	EMA
	St Jean du Gard	St Privat des Vieux 2	lundi	08 octobre	20h00	St Jean du Gard
	St Privat des Vieux 3	St Privat des Vieux 4	jeudi	11 octobre	20h45	St Privat des Vieux

Le Champion 2018-2019 sera l'équipe qui finira 1ere de la poule 1.

The Winner 2018-2019 sera l'équipe qui finira 1ere de la poule 2

The Best 2018-2019 sera l'équipe qui finira 1ere de la poule 3

Les règles de calcul qui s'appliquent à notre Championnat sont celles de la FFVB, aussi il est demandé aux responsables d'équipes de nous remonter les scores par sets, mais aussi avec les nombres de points par set, qu'ils soient gagnant ou perdant des matchs.

-5) Règlement interne et cotisations : (avec entre-autres les 3 premiers sujets ci-dessous que nous nous lassons de répéter à de très nombreuses occasions. Aussi nous recommandons à tous les responsables d'équipes de bien connaître et tenir compte du Règlement que nous nous sommes donnés pour fonctionner harmonieusement et dans un Esprit de Fairplay Amical, Merci)

Les modalités définies depuis notre Championnat 2012-2013 (bonus féminin) sont bien sûr reconduites pour la présente saison. [Point 3 de notre règlement Interne.](#)

A charge pour les clubs engageant plusieurs équipes de gérer leurs effectifs « dans l'Esprit » du [Point 2 de notre règlement Interne.](#)

Le fait qu'un joueur soit sous licence FFVB ne l'exclut pas de notre championnat, néanmoins il doit être dument inscrit sur la liste des joueurs d'une équipe du Comité Ales Ville, jouer régulièrement tout au long de la saison et surtout respecter l'éthique et « l'Esprit » de notre championnat Amical. [Point 2 de notre règlement Interne.](#)

Nous avons confirmé de laisser **la cotisation à 50 €** par équipe, pour les équipes engagées dans les 2 phases et de la fixer à **25€** pour les équipes engagées uniquement en phase 2.

Cette cotisation doit être impérativement réglée par chèque à l'ordre du Comité Ales Ville de Volley Ball **avant le 31 octobre 2018** (pour les équipes engagées en phase 1) et courant janvier 2019 pour les équipes qui rentraient lors de la 2^o phase du championnat, ceci par envoi postal à l'adresse personnelle du Président conformément à son email du 22 septembre 2018.

La liste exhaustive des joueurs engagés par chaque équipe, en précisant bien équipe 1 ou 2 voire 4 lorsque cela est le cas, dans le Championnat Ales Ville doit être aussi adressée au Président soit par email, soit par courrier postal avec le chèque de cotisation, de la même manière avant le 31 octobre 2018.

Rappels importants :

Le contrat d'assurance souscrit par le Comité Alès Ville de Volley Ball protège les Responsables du bureau en cas de problème juridique majeur, en conséquence :

- Chaque équipe doit prendre à sa charge la responsabilité en termes d'assurance de son gymnase et de ses joueurs.
- Chaque joueur doit disposer de sa propre RC individuelle ou par son club, liée aux aléas du sport, par exemple la casse de lunettes ou autres.
- Certificat médical : chaque responsable d'équipe doit s'assurer que chaque joueur de son équipe dispose d'un certificat médical valide à d'absence de contre-indication à la pratique du Volley Ball Loisir.

Toutes ces dispositions sont dans notre règlement interne disponible sur notre web site : www.alesvolley.fr

5) Budget 2018/2019

Les principaux postes de dépenses sont l'assurance pour 292€, les frais pour la Coupe Jean Claude Rivière pour 60€ à 200€, le website 82€ et la tenue de Compte CA (depuis mai 2016) de 37€, soit environ un total de 600 €.

Cette saison une provision d'environ 500€ est prévue pour l'achat des scoreurs et sifflets pour la Coupe Jean Claude Rivière de juin 2019. Soit un Budget Total pour la saison 2018-2019 d'environ 1100€.

Le Bureau reste ouvert à toutes propositions que nous pourrions évaluer et décider ensemble.

6) Coupe Jean Claude Rivière 2019 et la remise des Coupes saison 2018-2019 :

Le format de notre Coupe Jean Claude Rivière sera maintenu en 2019, avec comme timing début 13h00 et remise des Trophées environ 20h30. Bien entendu une réunion de préparation sera organisée courant mai 2019 afin d'en affiner l'organisation.

La date n'est pas figée pour cette prochaine Coupe Jean Claude Rivière, mais devrait être l'un des **Samedis 08 ou 15 juin 2019** de 13h00 à 20h30 en Indoor

7) Site web :

www.alesvolley.fr

Nous renouvelons notre grand **MERCI** annuel à notre Webmaster Janselme qui en assure toujours la maintenance « from California ;-)) ».

Notre website est à la disposition de tous les clubs de notre Association pour éventuellement mettre en ligne les affiches pour annoncer les manifestations que vous pouvez éventuellement organiser, les articles de presse, les vidéos ou photos... etc , ayant trait à notre volley ball loisir.

Nous rappelons aux responsables voire aux joueurs présents d'équipes (**gagnants et perdants**) qu'ils doivent envoyer systématiquement sous 24 heures les résultats des rencontres (avec les scores des sets), via notre Site Web en utilisant le formulaire d'envoi automatique d'email dans l'onglet "Résultats :

<http://www.alesvolley.fr/index.php?page=resultats>

Mais ils peuvent le faire aussi directement à l'adresse email ou par simple texto, voire photo SMS au Président.

Conclusions :

Cette année encore, cette AG a permis de décider d'un changement significatif à titre expérimental dans l'organisation de notre calendrier pour alléger notre championnat, jugé unanimement trop long avec 27 journées, tout en tenant compte des souhaits très souvent contradictoires des uns et des autres.

Néanmoins comme toujours toutes les décisions ont été prises démocratiquement, par des votes à la majorité.

Aussi à posteriori les absents auront toujours torts !!

Enfin cette longue, sympathique et animée réunion durant laquelle tous les sujets ont pu être débattus de manière constructive **a pris fin à 22h50.**

Nous tenons très sincèrement à remercier les 16 personnes qui ont pris un peu de temps pour participer à cette AG, qui permet de faire vivre et animer notre Association du Comité Ales Ville de Volley Ball.

Amicalement,

Serge

